

LA BOA TIENT SON CONSEIL D'ADMINISTRATION À LOMÉ



Page 4

DEUX LOCALITÉS DE LA RÉGION DES SAVANES ONT ACCÈS À L'EAU POTABLE GRÂCE AU DÉPUTÉ NOËL DEPOUKN



Page 2

N° 753 du 09 février 2022 Prix 250 F cfa

LE MESSAGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicité
Site: www.lemessenger-actu.com

Récépissé N° 259 / 21 / 12 / 04 / HAAC
 Maison de la presse, casier N° 61

Directeur de Publication
 Tchaboré Bouraïma
 Contact: 90 04 71 59
 E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr

LA TVM A UNE NOUVELLE GRILLE

Voilà qui va réjouir les propriétaires d'engins, surtout ceux des véhicules. Le gouvernement par la loi des finances exercice 2022 a revu les montants de la Taxe sur les véhicules à moteur (TVM) à la baisse.

La nouvelle grille en vigueur indique que les frais des vignettes restent inchangés pour les motocyclettes, que ce soit celles de plus de 125 cm³ ou les trois roues. Ces prix sont de 15 000 et 40 000 FCFA respectivement. Pour les véhicules affectés au transport de personnes, le montant de la TVM pour les 12 à 15 CV passe de 30 000 à 20 000 FCFA. Les 16 à 20 CV paieront désormais 30 000 FCFA, tandis que les plus de 20 CV devront s'acquitter de 40 000 FCFA.

D'autres modifications sont également introduites au niveau des véhicules de transports de marchandises et autres, où le tarif varie de 20 à 55 000 FCFA, selon la puissance fiscale.

« Le Tarif de la TVM est réduit de 50% pour les personnes physiques redevables de la Taxe Professionnelle Unique des Transporteurs Routiers (TPU-TR) », indique l'Office Togolais des Recettes (OTR).

Pour rappel, la TVM est payable en totalité une seule fois par an, dans tous les centres

Les nouveaux tarifs de la Taxe sur les Véhicules à Moteur (TVM)

MOTOCYCLETTES			
Cylindrée	Tarif (FCFA) 2022	Tarif (FCFA) des redevables de la TPU-TR*	
Moto de plus de 125 cm ³	15 000	-	
Moto à trois (03) roues	40 000	-	
VEHICULES AFFECTES AU TRANSPORT DE PERSONNES			
Puissance fiscale	Tarif annuel (FCFA) 2022	Tarif annuel (FCFA) des redevables de la TPU-TR	Tarif trimestriel (FCFA) des redevables de la TPU-TR
Moins de 5 Cv	5 000	2 500	625
De 5 à 7 CV	10 000	5 000	1 250
De 8 à 11 CV	15 000	7 500	1 875
De 12 à 15 CV	20 000	10 000	2 500
De 16 à 20 CV	30 000	15 000	3 750
Plus de 20 CV	40 000	20 000	5 000
VEHICULES AFFECTES AU TRANSPORT DE MARCHANDISES & AUTRES			
Puissance fiscale	Tarif annuel (FCFA) 2022	Tarif annuel (FCFA) des redevables de la TPU-TR	Tarif trimestriel (FCFA) des redevables de la TPU-TR
Moins de 5 Cv	20 000	10 000	2 500
De 5 à 7 CV	30 000	15 000	3 750
De 8 à 11 CV	40 000	20 000	5 000
De 12 à 15 CV	45 000	22 500	5 625
De 16 à 20 CV	50 000	25 000	6 250
Plus de 20 CV	55 000	27 500	6 875

des impôts sur l'étendue du territoire, et au guichet de l'OTR à la direction des transports routiers. Depuis septembre 2021, le contrôle relatif

à son paiement s'effectue aux points de passage, pour les véhicules lourds de transport de marchandises et autres.

Pétrolegate-Procès en appel

TIENDRA-T-IL OU PAS ?

Togo -Procès en appel dans l'affaire dite de pétrolegate

SANDRA JOHNSON INVITE À L'APPROPRIATION DU PIP 2023-2025

Les travaux d'élaboration du Programme d'investissements publics (PIP) pour la période 2023-2025 ont été lancés le 31 janvier 2022 à Lomé, au nom du chef de l'Etat, par Madame Ablamba Ahoéfavi Johnson, Ministre, Secrétaire Général de la Présidence de la République qui avait à ses côtés, le ministre conseiller Simféitchéou PRE.

Le PIP 2023-2025 sera élaboré dans le respect des réformes introduites dans la programmation des investissements publics suite au séminaire gouvernemental des 25 et 26 juillet 2021 à Kara sous la présidence du chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé.

Au cours de ce séminaire, les membres du Gouvernement ont

été également instruits sur la nécessité d'un suivi rapproché et régulier des actions planifiées par leurs départements respectifs en l'occurrence celles relatives à l'inclusion sociale couvrant les secteurs sociaux à savoir la santé, l'éducation, l'eau et la protection sociale, conformément à l'axe 1 de la Feuille de route gouvernementale

Il s'agit, conformément à la nouvelle dynamique d'aligner systématiquement les projets du PIP avec les ambitions de la feuille de route ; de respecter le cadrage budgétaire dans l'inscription des besoins d'investissement au PIP; d'augmenter le financement des investissements publics en recourant aux apports du secteur privé afin de soulager les finances publiques et d'éviter la



répétition des mêmes investissements dans le PIP en renforçant la coordination entre les ministères.

Il est également prévu dans ce sens l'élargissement du champ du PIP aux collectivités locales, aux entreprises publiques et aux

partenariats publics-privés.

Madame Sandra Ablamba Johnson, Ministre, Secrétaire Général de la Présidence de la République, a invité les secrétaires généraux, les responsables de planification et des affaires financières des départe-

ments ministériels et des institutions de la République à s'approprier le PIP 2023-2025 « en vue de disposer d'un programme d'investissements publics à même de contribuer à une croissance forte et à un déploiement accru des services sociaux de base au bénéfice des populations au moment où notre sous-région fait face à la menace du terrorisme et de l'extrémisme violent ».

Elle a renouvelé sa gratitude à tous les acteurs de la chaîne de programmation, d'exécution et de suivi des projets d'investissement pour leur engagement dans la planification et la gestion des projets de développement.

Les nouvelles réformes introduites dans le cadre de l'élaboration du PIP 2023-2025 témoignent de la volonté du chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé de promouvoir l'orthodoxie financière ainsi que le développement économique et social du Togo.

LM

TOGO: DEUX LOCALITÉS DE LA RÉGION DES SAVANES ONT ACCÈS À L'EAU POTABLE GRÂCE AU DÉPUTÉ NOËL DEPOUKN

L'eau c'est la vie, dit on souvent!

L'amélioration de l'approvisionnement en eau potable des populations constitue également un enjeu très important pour le Togo dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et l'atteinte des Objectifs de Développement Durable.

Cependant les disparités en matière de couverture dans les zones rurales et urbaines demeurent très fortes. Plusieurs localités rurales, malgré les efforts du gouvernement arrivent

POUKN a de nouveau fait parler son cœur en volant au secours des populations de Pligou dans la préfecture de Tandjoaré 1 et de Kandjertieri dans l'Oti 2. La remise des joyaux s'est faite lors d'une cérémonie qui a eu lieu hier samedi 05 février 2022. Occasion saisie par le député donateur, pour sensibiliser les populations bénéficiaires sur l'assainissement, la promotion de l'hygiène et la gestion des eaux. L'objectif principal de cette démarche est d'améliorer le niveau de vie des populations



difficilement à avoir accès à des sources d'eau améliorées.

Et c'est pour apporter sa touche à l'amélioration des conditions d'accès à cette eau potable que le l'honorable Député Noël DE-

de ces deux localités, en mettant à leur disposition de l'eau potable. Ainsi, Noël Depoukn contribue aux côtés du gouvernement à réduire les maladies d'origine hydrique.

"ce geste répond aux besoins des populations des 2 localités et accompagne le gouvernement dans son mandat social. Malgré mon statut d'élus de l'Oti, j'ai répondu aux appels des populations de Tandjoaré parce qu'un Député est un élu de toute une nation" a indiqué Noël Depoukn. Au cours de la

cérémonie de remise des joyaux, il a été mis en place le comité de gestion. À ce comité le généreux donateur a appelé à une bonne gestion des joyaux. Par ailleurs une enveloppe de 100.000f à chacune des localités concernées, a été remise, comme fonds de caisse en présence des différents Maires et

Chefs traditionnels des deux zones.

Dans leur intervention les différents porte-paroles des bénéficiaires ont salué le geste et prié pour le député Depoukn. Ils ont salué la politique de paix et de stabilité prônée par le chef de l'Etat Faure Gnassingbé et dit leur soutien à cette politique.

Togo/Conseil des ministres

LES DÉCISIONS DE PYA

Le conseil des ministres s'est tenu à Pya dans la région de la Kara, le lundi 07 février 2022 avec au menu plusieurs points à l'ordre du jour. Présidé par Faure Gnassingbé, le chef de l'Etat, il s'est agi au cours de ce conseil de l'adoption d'un avant-projet de loi relative à la police des étrangers. L'objet principal de cet avant projet de loi est d'ac-

tualiser les règles générales applicables à l'entrée, au séjour, à la circulation et à l'établissement des étrangers sur le territoire. Il prévoit en particulier une digitalisation du processus de demande et d'établissement du visa et de la carte de séjour. C'est un dispositif qui devrait contribuer à la modernisation du pays. Le conseil a également

adopté l'avant-projet de loi uniforme relative à l'activité d'affacturage dans les Etats membres de l'Union monétaire ouest africaine (UMOA).

Il s'inscrit dans le cadre des réformes engagées par le gouvernement pour soutenir les Très petites, petites et moyennes entreprises (TPME) et a pour objectif de favori-

ser le développement de l'affacturage en tant qu'offre de financement adaptée aux problèmes de trésorerie des entreprises et en particulier, des TPME. L'affacturage est une technique de financement et de recouvrement de créances mise en œuvre par les entreprises et consistant à obtenir un financement anticipé et à sous-traiter cette gestion

à un établissement de crédit spécialisé. Longtemps considéré comme le dernier recours de sociétés en difficultés financières, l'affacturage est aujourd'hui un outil souple au service des entreprises. C'est un procédé à la fois d'externalisation de tâches administratives, d'assurance contre les impayés et de financement à court terme.

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DES MINISTRES

Lomé, Lundi 7 février 2022

1. Le conseil des ministres s'est réuni ce lundi 07 février 2022 sous la présidence de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République.

2. Le conseil a examiné deux (02) avant-projets de loi et trois

8. Cet avant-projet de loi s'inscrit dans le cadre des réformes engagées par le gouvernement pour soutenir les Très petites, petites et moyennes entreprises (TPME) et a pour objectif de favoriser le développement de l'affacturage en tant qu'offre de financement adaptée aux problèmes de tréso-

nement de la Direction de la Planification, des statistiques et du suivi-évaluation des Ministères

13. Ce décret vise à mettre en place des structures types dans les ministères pour optimiser l'animation des fonctions de planification, de production des statistiques et



(03) projets de décret.

1. Au titre des avant-projets de loi,

3. Le conseil a examiné et adopté l'avant-projet de loi relative à la police des étrangers en République togolaise.

4. Le présent avant-projet de loi a pour objet principal d'actualiser les règles générales applicables à l'entrée, au séjour, à la circulation et à l'établissement des étrangers sur le territoire togolais.

5. Il prévoit en particulier une digitalisation du processus de demande et d'établissement du visa et de la carte de séjour. 6. Ce texte, conformément à l'axe 3 de la feuille de route gouvernementale, contribue à la modernisation du pays et au renforcement de ses structures.

7. Le conseil a ensuite examiné et adopté l'avant-projet de loi uniforme relative à l'activité d'affacturage dans les Etats membres de l'Union monétaire ouest africaine (UMOA).

rie des entreprises et en particulier, des TPME.

9. En effet, l'affacturage permet à une entreprise de confier la gestion de ses créances à une société financière afin d'obtenir des liquidités pour le financement de ses activités courantes.

II. Au titre des projets de décret,

10. Le conseil a examiné et adopté un projet de décret portant fixation du taux d'intérêt légal.

11. Ce projet de décret élaboré conformément à la loi uniforme n°2014-021 du 20 novembre 2014 relative au taux d'intérêt légal dans les pays de l'UMOA, fixe le taux d'intérêt légal à 4% pour l'année 2022.

12. Le conseil a ensuite examiné et adopté un projet de décret portant création, attributions, organisation et fonction-

de suivi-évaluation.

14. La création de ces directions contribuera à la mise en œuvre efficace et efficiente des politiques publiques sectorielles et de la feuille de route gouvernementale 2020-2025.

15. Le conseil a ensuite examiné et adopté un projet de décret portant création, organisation, composition et fonctionnement du conseil consultatif foncier.

16. Ce décret pris en application du code foncier et domaniale vise à mettre en place un cadre d'échanges et de concertations s'agissant des actions à privilégier en matière foncière et domaniale.

17. Ce conseil inclusif regroupe l'ensemble des parties prenantes de la politique foncière de notre pays.

Fait à Pya, le 07 février 2022 Le Conseil des Ministres.

NEPAD

LA 39È SESSION DE L'ORGANISATION S'EST TENUE LE 02 FÉVRIER DERNIER

La 39è session du Comité d'orientation des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Agence de développement de l'Union africaine (NEPAD) s'est tenue le 2 février 2022, par visioconférence.

Le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé a participé à cette rencontre de haut niveau aux côtés de ses homologues du continent.

Cette session qui marque les 20 ans du NEPAD intervient dans un contexte de crise sanitaire qui a négativement impacté les efforts de développement du continent dont les priorités portaient sur les systèmes de santé, les systèmes alimentaires, la croissance économique et inclusive, en lien avec l'Agenda 2063 de l'instance conti-

nentale.

Les dirigeants africains ont également suivi une communication sur la thématique relative au « lien entre l'éducation et le développement : un changement de paradigme ». Ce qui dénote de la volonté des chefs d'Etat de donner une nouvelle orientation au système de l'éducation en vue de l'adapter aux besoins de développement avec un capital humain adéquat.

La Président du Rwanda, Paul Kagamé, président du Comité d'orientation, a fait le point à ses pairs sur les engagements de l'Afrique en matière de partenariat, en vue de la mobilisation des ressources devant permettre de réaliser les ambitions du NEPAD. A noter que l'organisation a pour

principale vision de réaliser les services de prospective et de conseil technique pour une mise en œuvre efficiente des politiques de développement et d'investissement.

Il est question également d'œuvrer à l'exécution des projets phares de l'Union africaine, de négocier le partenariat et l'alliance pour optimiser les capacités d'implémentation.

Le NEPAD fait également le suivi, l'analyse et dresse les rapports sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063.

Pour cette année, l'organisation panafricaine entend mettre l'accent sur la disponibilité des produits médicaux. Il est également prévu la mise en place d'un système d'accès inclusif aux soins de



santé primaire.

A l'agenda de cette session, l'élection du nouveau président du Comité d'orientation et la nomination du nouveau Secrétaire exécutif.

Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) est un projet de développement à l'échelle continentale

initié par les Chefs d'Etat et de gouvernement en 2001, en vue de relever les défis majeurs du continent à savoir l'éradication de la pauvreté, la promotion de la croissance et le développement durable ainsi que l'intégration pleine de l'Afrique dans l'économie mondiale.

Source : presidence.gov.tg

Pétrolegate-Procès en appel

TIENDRA-T-IL OU PAS ?

C'est la question que se posent bon nombre de Togolais et les observateurs qui suivent de près cette affaire de prétendu détournement d'environ 500 milliards fcfa dans le secteur d'approvisionnement des produits pétroliers au Togo depuis environ deux ans. En effet, le procès en appel dans cette affaire qui oppose le bi-hebdomadaire Alternative et son directeur de publication Ferdinand Ayité à M. Fabrice Adjakly, directeur financier du comité de suivi des Fluctuations des Prix des Produits Pétroliers au Togo (CSFPPP), plusieurs fois reporté, devrait en principe se tenir demain jeudi 10 février 2022 à la Cour d'Appel de Lomé selon les informations.

conflit sachent chacune en ce qui la concerne ce qui l'attend exactement ?

Pour rappel, en première instance en novembre 2020, le bi-hebdomadaire Alternative et son directeur de publication avaient été condamnés à verser la somme de six millions(6) fcfa pour diffamation et publication d'allegation à Fabrice Adjakly. Autrement, cette première partie du différend avait été bel e bien remportée par Fabrice Adjakly. Mais non satisfaits de la décision, Ferdinand AYITE a interjeté appel..

Extrait de la décision de la première chambre correctionnelle de première classe du 04 novembre 2020



Nous l'annonçons déjà dans notre édition passée. Mais l'on se pose la question de savoir si l'audience aura vraiment lieu demain pour qu'enfin les Togolais soient situés et que les deux parties en

bre 2020
« ..Statuant publiquement, contradictoirement en matière correctionnelle et en premier ressort ; Rejette l'exception préjudicielle invoquée par les prévenus ;

Sur l'action publique Déclare les prévenus coupables des faits de diffamation et de publication d'allegation ou d'imputation qualifiée de diffamation à eux respectivement reprochés ; En répression et vu les dispositions des articles 160 alinéa2 et 163 du code de la presse et de la communication, les condamne : . Ferdinand AYITE à 2.000.000 FCFA d'amende, . Journal « L'ALTERNATIVE » à 2.000.000 FCFA d'amende ; Fixe au maximum-la durée de la contrainte par corps ; Sur l'action civile, En la forme, Reçoit la constitution de partie civile de Monsieur Fabrice Affatsawo ADJAKLY, régulière ; Au fond : Condamne solidairement Monsieur Ferdinand AYITE et le journal

« L'ALTERNATIVE » à payer à la partie civile la somme de 2.000.000 FCFA au titre de son préjudice moral subi ; Ordonne aux prévenus la publication de l'intégralité du présent jugement sur le site internet du journal « L'ALTERNATIVE » pendant 15 jours, sous astreintes de 20.000 FCFA par jour de retard ; Ordonne également au journal bihebdomadaire L'ALTERNATIVE la publication de l'intégralité du jugement dans son édition papier dans les mêmes conditions de publication que celles des allégations et imputations incriminées, notamment à y consacrer 50% de la couverture du journal et ce, sous astreintes de 100.000 FCFA par quinzaine de retard ;

Condamne les prévenus aux entiers dépens ; ... », c'est ce que dit la décision du 04 novembre 2020, prise à la première chambre correctionnelle de Lomé, ce après un exposé de motifs basé sur plusieurs argumentations... », tel est le verdict de novembre 2020.

« Il n'y a rien de plus faux », déclarait le ministre Gilbert Bawara, sur les faits relatés par Ferdinand Ayité et son journal et qui accusaient Fabrice Adjakly et d'autres de détournement de fonds en complicité avec le Gouvernement... On attend donc demain pour en savoir plus sur ce qui devrait se passer.

LM

Finances

LA BOA TIENT SON CONSEIL D'ADMINISTRATION À LOMÉ

L'annonce a été faite le mardi dernier au cours d'une audience qu'a accordée madame le Premier ministre, Mme Victoire Tomégah-Dogbé à Lomé, à une délégation de Bank Of Africa (BOA), conduite par son Directeur général, M. Youssef Ibrahim.

La délégation, selon les informations est allée annoncer à la Cheffe du gouvernement, la tenue au Togo de la prochaine réunion du conseil d'Administration de toutes les filiales africaines de cette banque. Une rencontre prévue pour la période du 6 au 17 février 2022 à Lomé qui abordera essentiellement les questions d'inclusion financière.

« Nous sommes honorés d'avoir été reçus par son excellence, Mme le Premier ministre, à qui nous avons présenté nos vœux et, à travers elle, au Président de la

République, à l'ensemble du gouvernement et au peuple togolais. Nous lui avons annoncé la tenue de notre conseil d'administration au Togo entre 18 pays. Ce conseil va se tenir du 6 au 17 février. Nous avons recueilli également ses conseils sur notre contribution dans l'économie nationale. Nous tenons à la remercier pour son soutien et tout ce que le gouvernement fait pour garantir la stabilité économique ainsi que le climat social et celui des affaires. Au cours du conseil, nous allons parler de l'inclusion financière...», a déclaré M. Yankolina M. TINGAENA au sortir de l'audience.



Pour information, le Groupe BANK OF AFRICA est aujourd'hui implanté dans 18 pays, dont 8 en Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Niger, Togo et Sénégal), 8 en Afrique de l'Est et dans l'Océan

Indien (Burundi, Djibouti, Ethiopie, Kenya, Madagascar, Ouganda, Rwanda et Tanzanie), en République démocratique du Congo, ainsi qu'en France. Au Togo, la banque offre des services de prêts, d'épargnes, d'ac-

compagnement des grandes, petites et moyennes entreprises et d'assurance surtout avec son produit « Prêt tous à l'école », destiné à soutenir la politique éducative du gouvernement.

Avec afreepress.tg

BREVES

UN HOMME TUÉ À ZANGUÉRA AU TOGO

L'information a été donnée par le site télégramme228.com dans son édition du lundi dernier. Selon le site, il s'agit d'une information qui émane du site afreepress. Les faits auraient eu pour origine l'interpellation le jeudi 03 février 2022 de deux individus qui seraient « de gros bras », et auteurs de violences volontaires sur des personnes lors d'un affrontement. Selon le communiqué du ministre de la Sécurité et de la Protection civile, Yark Damehame, le vendredi 4 février 2022, la gendarmerie a reçu l'alerte selon laquelle, à la suite de cette interpellation, les proches des intéressés sont en train de s'attaquer aux parents des victimes de l'agression de la veille, leur reprochant d'avoir été à l'origine de l'arrestation des deux gros bras. Ils ont même enlevé une per-

sonne à Guekope, sur la route du grand contournement à hauteur de la barrière érigée par les forces de sécurité le groupe mixte de surveillance Anti-Covid, indique le communiqué qui précise en outre que les gendarmes ont fait l'objet d'agression de la part d'une cinquantaine d'individus armés de machettes, de gourdins et de pelles. « À l'arrivée des renforts, et vu le caractère particulièrement violent et hostile de ces individus et dans le souci de pouvoir maîtriser les meneurs, les gendarmes ont dû faire des tirs de sommation ayant occasionné la blessure par balle du nommé Nossi Yao, 37 ans, cultivateur et tenancier de bar, demeurant à Guekope, préfecture de l'Avé », et que, « évacué d'urgence au CHU Sylvanus Olympio, il succombera malheureusement plus tard des suites de ses blessures ».

L'ANCIEN MINISTRE CLAUDE GUÉANT REMIS EN LIBERTÉ

L'ancien ministre de l'Intérieur Claude Guéant va être remis en liberté ce mercredi. Il bénéficie d'une libération conditionnelle. Claude Guéant va être remis en liberté ce mercredi, a annoncé son avocat à BFMTV. L'ex-ministre de l'Intérieur était incarcéré à la prison de la Santé à Paris depuis le 13 décembre dernier à la suite d'une condamnation de 2017 dont la justice a estimé qu'il ne respectait pas les obligations. Il avait à l'époque été condamné à deux ans de prison dont un ferme dans l'affaire dite des "primes de cabinet", condamnation devenue définitive en 2019. L'ancien ministre de l'Intérieur avait bénéficié d'un aménagement de peine, et versait chaque mois 3000 euros pour rembourser son amende ac-

compagnée de dommages et intérêts, soit environ 190.000 euros.

Une dette payée

Mais en novembre 2021, estimant que Claude Guéant aurait pu rembourser d'avantage au travers de la vente d'or, d'une montre et de fonds récupérés sur une assurance vie, la chambre d'appel de Paris avait révoqué son sursis. Quelques jours après son incarcération, Claude Guéant, 77 ans, avait alors versé la somme de 292.000 euros pour solder la dette due au Trésor public, avant d'effectuer une requête d'aménagement pour raisons de santé. L'ancien ministre passera donc deux dernières nuits en prison avant d'être libéré ce mercredi.

UN MILITAIRE RETRAITÉ ÉCRASÉ PAR UN CAMION A LOME

L'information vient de "communales info". Selon ce média, la préfecture d'Agoé Nyivé, plus précisément la Commune Agoe Nyivé 1, a encore enregistré un accident mortel hier mardi 08 février 2022. "Un militaire retraité a été tué par un camionneur ce matin(hier donc) en face du Bar Miami Beach non loin du camp BIR sur la voie du contournement.

D'après le média qui dit avoir recueilli les témoignages, "le

conducteur du camion qui appartient à la société Afrik Production, une société qui est spécialisée dans la fabrication et la vente des briques, N° d'immatriculation 9225 BG, a broyé la tête du militaire retraité en faisant une marche vers l'arrière (reverse). Le conducteur serait entrain de recevoir un appel au volant et donc c'est la négligence et le manque de concentration au volant qui auraient causé cet accident qui a coûté la vie à cet homme".

PHARMACIES DE GARDE LOMÉ DU 31 JANVIER AU 07 AU 14 FÉVRIER 2022

AKOFA Av. Maman N 'Danida Amou-tivé 22 21 00 97	MAWULE Bè-Kpota (Anc. Pharmacie du Rond Point Gakpoto) 70 45 91 86	22 25 12 60 90 65 21 90
ST RAPHAEL Marché Atikpodji 22 21 84 26 99 34 33 78	MAELYS 1688, Bd Malfakassa - Bè Kpota en Face de NETADI 22 27 60 19 70 44 86 79	ABRAHAM Agoè-Logopé Kossigan 22 50 10 00 92 25 99 83
HANOUKOPE Avenue de la Nouvelle Marche, Immeuble Radio Kanal FM 22 21 01 15 96 80 09 26	ELI-BERACA Route d'Adidogomé, Immeuble SIKOVIC face bureau de poste 99 9113 42 99 69 89 21	DENIS Agoe Kové, Carrefour Kpogli 93 08 46 40 70 12 35 85
BIOVA Bd. Houphët-Boigny 22 34 50 93 70 23 19 23	LA REFERENCE Route de Kpalimé, Adidogomé Assiyéy, à côté du bar Madiba 96 80 09 96 70 49 96 47	SHALOM Agoè-Cacavéli, non loin de BKS. Sur la route Agoè-Adidogomé 22 518760
KPEHENOU Boulevard HOUPHOUET - BOIGNY 22 2132 24 70 45 25 03	BONTE Route de SEGBE, Wonyomé-Adidogomé en face de la station Sanol 22 50 74 31 96 80 09 00	APOU ANTOINE Boulevard Lycée Agoè-Nyivé - Agoè-Assiyéy 70 41 36 12 966759 50
CHÂTEAU-DEAU Près Château d'eau de BE 22 2157 51 96 80 08 88	DE LA VICTOIRE Avédji Wéssomé, voie douane Adidogomé-carrefour Limousine (Après les rails) 70 45 74 92 99 80 14 09	AGOE-NYIVE A côté de l'Eglise Catholique d'Agoè-Nyivé 22 25 83 38 91 61 02 62
HORIZON 165, Bd du 13 janvier Nyékonakpoè. Face Sapeurs-pompiers à côté de l'immeuble A.AC. 22 20 42 42 90 56 52 56	JAHNAP A côté de l'EPI) Gakli, Djidjolé-Gakli, immeuble Favo 22 51 22 86 96 80 09 29	MAWUNYO Agoè-Sogbossito, route de Mission TOVE en face de la station OANDO 70 42 34 64
SOURCE DE VIE Face Collège Protestant 22 22 45 71 90 88 25 82	CONFIANCE Face GTA 22 42 43 81 91 01 33 38	TAKOE Avant la station CAP ESSO de Zongo (côté opposé) 70 45 62 17 96 80 09 77
BON SECOURS Rue du Grand Collège du Plateau - Cassablanca 70 45 76 74	LUMIERE Agbalépédogan 70 43 15 49	ZONGO Togblékopé carrefour Hermann entre Orabank et la station Sanol Togblékopé 70 49 96 55 99 99 22 39
AMITIE 72 Av. des Hydrocarbures (SOTED) 22 21 74 47 70 25 02 57	GROUPE C Agbalépédogan face Clinique la Victoire non loin de l'EPP Groupe C 99 98 20 87 92 33 49 76	ELEMAWUSSI Adétikopé, Médina, Nationale N°1, avant PIA (Plateforme Industrielle d'Adétikopé) 92 34 06 80 97 67 09 37
PROVIDENCE Bd. Jean Paul II 22 26 66 48	ORCHIDEES AGOE-TELESSOU, LEO 2000 22 51 30 40 99 01 03 74	SANGUERA Près du Lycée de Sanguéra 70 42 80 80 99 90 89 72
UNIVERS-SANTE Bd. GNASSINGBE Eyadéma, Cité OUA face à l'entrée du CHU-CAMPUS 22 61 81 43 93 88 83 31	SOLIDARITE Rue Avédji Vakpossito - Près de la Station Total Totsi 22 50 37 07 96 80 09 76	GANFAT AGOE DALIKO près du Carf EDEM (CAMP GP) 22 55 08 15 70 221515
AEROPORT Rte de l'Aéroport SITO 22 26 21 22 96 51 59 74	ARC-EN-CIEL Agoè-Téléssou, à 50m du Carrefour Margot 70 42 50 00 90 38 08 10	EL-SALI Rte Lomé-Kpalimé, Aflao Apédokoè Gbomamé, à 50 m de la quincaillerie MACO 93 54 24 11 70 12 44 44
INTERNATIONALE Sise Marché de Hédzranawoé "Assiyéy", Boulevard du Haho 22 26 89 94 96 80 09 28	LA MAIN DE DIEU AGOE ASSIYEEYE non loin de l'église des Assemblées de Dieu (Temple Galilée) 93 40 21 21	VERSEAU Près de la maison Bateau Baguida 22 27 34 53 92 05 23 49
LILAS 7, Route de Kégué 22 26 29 59 93 48 88 12	CHARITE A côté du CEG d'Agoè-Nyivé	DE L'EDEN Route d'Aného, face Cité Baguida 70 42 13 98
THERYA Mangotigomé-Route de la Foire Internationale TOGO 2000 (à 300m de la Foire) 22 61 56 52 70 44 81 77		RDS souhaite une Prompte guérison aux patients.



DES EXPERTS TOGOCOM EN IMMERSION À MADAGASCAR



Lomé (Togo), 20 janvier 2022 – Une délégation d'experts de TOGOCOM en visite professionnelle à Madagascar au siège du Groupe AXIAN pour une immersion dédiée au domaine des télécommunications.

TOGOCOM, UNE EXPERTISE RECONNUE

Une délégation d'experts de TOGOCOM s'est rendue à Madagascar, au siège du Groupe AXIAN, pour partager leurs compétences dans le domaine des télécommunications. Les sept collaborateurs de TOGOCOM, sélectionnés pour leurs savoirs-faire, ont intégré, en fonction de leurs domaines d'activité, différentes filiales du Groupe AXIAN : TELMA (l'entreprise de télécoms à Madagascar), NEXTA (la plate-forme entrepreneuriale et espace de coworking), CONNECTEO (une entreprise d'expérience et de relation client) et PULSE (l'agence digitale).

Cette visite met en avant les différents domaines d'expertise de TOGOCOM, notamment en matière de relations clients, de développement et de technique, renforce la synergie entre les collaborateurs de TOGOCOM et des filiales d'AXIAN à Madagascar et contribue à la création de liens entre les collaborateurs du Groupe. Ce séjour est un moment de partage et d'échange, sur les plans humain et professionnel. Les collaborateurs de TOGOCOM capitaliseront leurs expériences avec les collaborateurs des filiales au sein desquelles ils ont effectué leur immersion.

DES ECHANGES AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION DIGITALE

Cet échange professionnel s'effectue dans le cadre d'un programme mis en place par le pôle Let's Connect du Groupe AXIAN, pour permettre aux collaborateurs de ses différentes filiales de partager leurs savoirs-faire, les best practices et la cross-fertilization.

Depuis son installation au Togo, en tant qu'actionnaire majoritaire de TOGOCOM en 2019, AXIAN met tout en œuvre pour participer à l'épanouissement de l'ensemble de ses collaborateurs. Il contribue également au développement et à la transformation digitale du Togo, pour en faire un hub digital de la sous-région et répondre aux objectifs du Plan National de Développement (PND). Ainsi, AXIAN apporte à la population togolaise des solutions innovantes pour un meilleur accès à l'éducation, la santé et aux services publics sur l'ensemble du territoire national.

« Le Groupe AXIAN, à travers son pôle Let's Connect, favorise le partage d'expérience ainsi que la cohésion entre ses collaborateurs des différentes filiales du Groupe. Ce premier voyage professionnel est le début d'une belle histoire de partage et de cohésion entre tous les employés du Groupe AXIAN. » **Paulin Alazard, Directeur Général TOGOCOM**

 À propos de AXIAN	AXIAN est un groupe panafricain présent dans 7 pays et spécialisé dans 5 secteurs d'activité à fort potentiel de croissance : immobilier, télécoms, services financiers, énergie et innovation. AXIAN agit en partenaire de la transformation socio-économique des pays dans lesquels il opère. Avec l'ensemble de ses 5000 collaborateurs audacieux et passionnés, il s'assure systématiquement de l'impact durable et positif de ses activités sur le quotidien de millions d'africains. Le Groupe AXIAN fait partie de l'initiative Global Compact des Nations Unies et s'engage à intégrer ses 10 principes au cœur de ses stratégies et activités présentes et futures. En savoir plus sur AXIAN : www.axian-group.com
 À propos de TOGOCOM	TOGOCOM est le leader du marché des télécoms au service de l'ensemble des Togolais, partout sur le territoire national. Le Groupe est le fruit du regroupement en 2017, des activités de Togo Telecom, l'opérateur historique national de la téléphonie fixe au Togo, et de Togo Cellulaire (Togocel), l'opérateur de la téléphonie mobile. Dans le sens de son ambition d'acteur télécoms incontournable de sa région, Togocom lance en 2021 le 1er réseau 5G d'Afrique de l'Ouest.

Place de la Réconciliation – Quartier Atcharvé - BP 333 – Lomé – Togo - TOGOCOM.lg 



Faisons le simplement **EN LIGNE**

avec **DIMANA**

DIMANA, la nouvelle plateforme digitale de DECLARATION, de PAIEMENT et de DEMANDE DE SERVICES en ligne de l'OTR

Gérez en ligne, à partir d'un terminal connecté, où que vous soyez et en temps réel : toutes procédures et démarches fiscales ; suivi et gestion des dossiers, demande de la carte d'immatriculation fiscale, de quitus ou tout autre document fiscal, demande de facilité de paiement...

L'OTR n'est plus seulement votre allié dans votre engagement citoyen et votre contribution à l'édification du bien commun, il est aussi votre conseiller, votre compagnon de tous les jours grâce à sa plateforme digitale DIMANA.

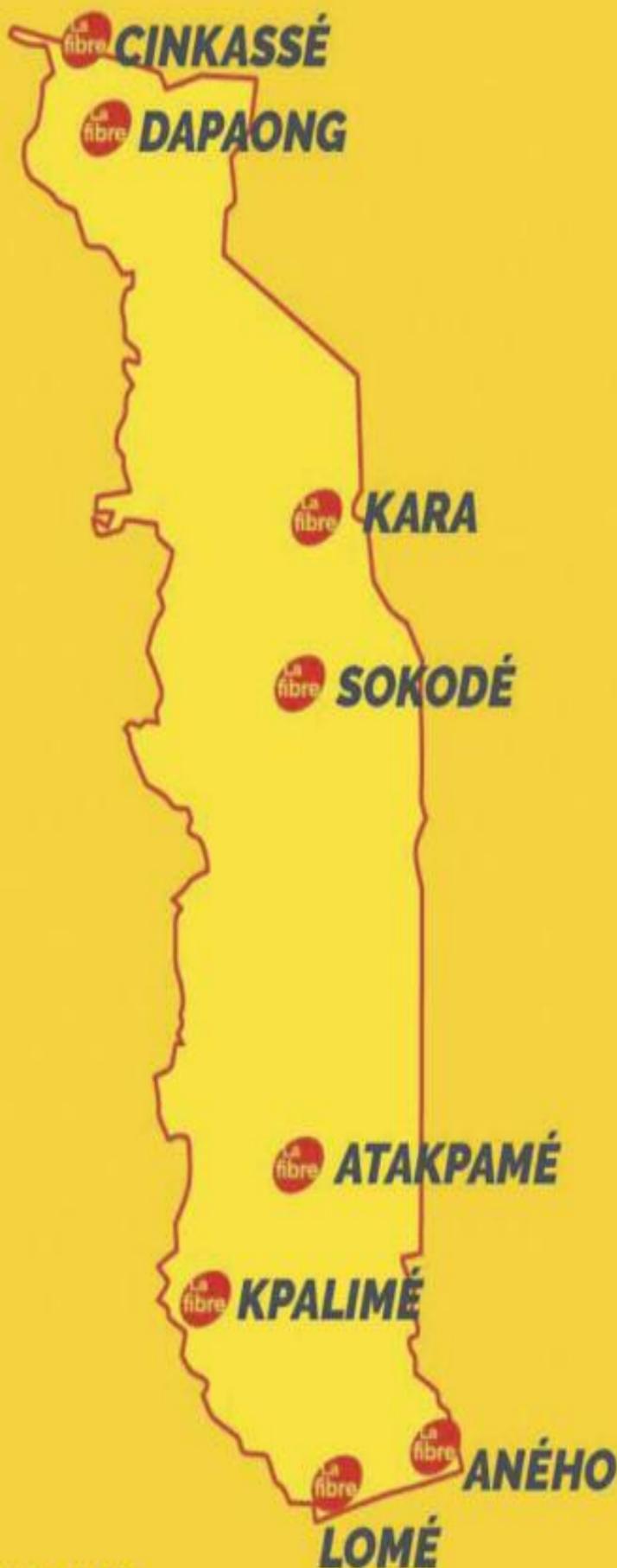
Pour vous et pour tous, faisons le simplement en ligne.

<https://dimana.otr.tg>





**UNE 1^{ÈRE} AU TOGO ! LA FIBRE TOGOCOM
PARTOUT À LOMÉ ET À CINKASSÉ, DAPAONG,
KARA, SOKODÉ, ATAKPAMÉ, KPALIMÉ & ANÉHO**



*Démandez votre fibre
en agence Togocom !*



TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

togocom.tg

